

**TABLE / INTRODUCTION - 1 -**

*De Saint-Marc jusqu'à Tertullien*

**TOME IX**

**LES EVANGILES SYNOPTIQUES**

**TABLE / INTRODUCTION / AVERTISSEMENT**

---

**1991**

## TABLE DES CHAPITRES

	Page :
<b>Introduction</b>	<b>(4)</b>
<b>La transcription du grec</b>	<b>(7)</b>
<b><u>Première partie :</u></b>	<b><u><i>Saint Matthieu et Saint Luc</i></u></b>
<b>Chapitre I/1 : Présentation</b>	<b>3</b>
<b>Chapitre I/2 : Lecture I = La mort</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre I/3 : Lecture II = Pilate et le corps</b>	<b>23</b>
<b>Chapitre I/4 : Sur les persécutions</b>	<b>31</b>
<b>Chapitre I/5 : Conclusion</b>	<b>39</b>
<b><u>Première partie :</u></b>	<b><u><i>Saint Matthieu et l'Empereur</i></u></b>
<b>Chapitre II/1 : Présentation</b>	<b>43</b>
<b>Chapitre II/2 : Chef de cent</b>	<b>47</b>
<b>Chapitre II/3 : Publicain</b>	<b>53</b>
<b>Chapitre II/4 : L'empereur</b>	<b>59</b>
<b>Chapitre II/5 : Ce que j'avais appris</b>	<b>69</b>
<b>Chapitre II/6 : La parenté de Vespasien</b>	<b>71</b>
<b>Chapitre II/7 : A cause de l'obscurité de sa famille</b>	<b>75</b>
<b>Chapitre II/8 : Un texte écrit pour Vespasien</b>	<b>77</b>
<b>Chapitre II/9 : Un texte plus croyable</b>	<b>83</b>
<b>Chapitre II/10 : Conclusion</b>	<b>89</b>

TABLE / INTRODUCTION - 3

**Troisième partie :**

**Dans le texte : des signes**

Chapitre III/1 : Au sujet de VESPASIEN	93
Chapitre III/2 : Présages et signes	105
Chapitre III/3 : Le tremblement de terre	111
Chapitre III/4 : Le roi	119
Chapitre III/5 : La ville	127
Chapitre III/6 : Le Sanhédrin	131
Chapitre III/7 : Fils de David	133

**Quatrième partie :**

**Au plus profond du texte**

Chapitre IV/1	Quand un évangile...	145
Chapitre IV/2	Un conte merveilleux	153
Chapitre IV/3	Une ville du nom de mon fils	157
Chapitre IV/4	Un texte grec pour un latin	163
Chapitre IV/5	Le didrachme	169
Chapitre IV/6	Dominus - Deus	175

**Cinquième partie :**

**Barbabé explicite une prophétie**

Chapitre V/1 : Barnabé explicite une prophétie	187
Chapitre V/2 : Les deux voies	193

---

## INTRODUCTION

---

Si, dans les volumes précédents, l'auteur a consacré beaucoup de son énergie à l'étude de l'Evangile de Saint Marc, les pages qui suivent élargissent en quelque sorte l'horizon en abordant "les autres", dits synoptiques.

Pour M. Georgeot, le texte de Saint Marc est premier et source. Il faut donc bien spécifier que, pour lui, les synoptiques ne se trouvent pas, tous les trois, au même niveau, comme c'est le cas chez la plupart des exégètes : d'un côté, Saint Marc, Saint Matthieu et Saint Luc, les synoptiques et, de l'autre, Saint Jean.

La perspective est, ici, fondamentalement différente. Le texte de Saint Marc est source et les textes des évangiles de Saint Matthieu et de Saint Luc sont comme des fleuves qui découlent de cette source et, en tant que fleuves, sont canalisés, orientés avec des intentions typiquement humaines. Saint Matthieu et Saint Luc écrivent avec un "afin que les hommes", perspective inconnue de cette manière pour Saint Marc.

On peut dire que Saint Marc témoigne à l'état pur; il aurait écrit même si personne ne l'avait accueilli. Par contre, Saint Matthieu (surtout) et Saint Luc puisent dans le texte-source de Saint Marc, afin d'orienter/diriger la pensée des lecteurs.

Ceci étant posé comme principe, l'auteur explore et compare textes, mots et perspectives des trois "synoptiques".

## TABLE / INTRODUCTION - 5

Une des hypothèses les plus intéressantes et fructueuses est celle concernant le texte de Saint Matthieu qui aurait écrit afin que les responsables de l'empire romain se rendent compte que toute persécution contre les juifs-fils-de-David est devenue inutile puisque Jésus le nazarénien était le Messie et a été exécuté.

Cette perspective est intéressante et éclaire non seulement l'ensemble de la rédaction matthéenne, mais encore explique les modifications que Saint Matthieu introduit dans le texte de Saint Marc lorsqu'il y puise. On peut citer, à titre d'exemples :

Didrachme (et) statère	<i>Le didrachme</i>	(Chapitre IV/5)
Une mère (avait) deux fils	<i>Propositions</i>	(7° partie)
Un homme avait deux enfants	<i>Propositions</i>	(7° partie)

Dans les chapitres suivants, l'auteur va au-delà des évangélistes et examine les réactions de l'Eglise primitive, et ceci avec des textes tirés de la Didaché, Barnabé... jusqu'à Origène.

Il y a donc une double ouverture, dans ce livre : d'abord vers la première génération d'écrivains chrétiens (nommément : Saint Matthieu et Saint Luc), et une autre vers les suivants.

M. Georgeot rejette, sans le dire, les élucubrations de la "critique historico-textuelle" d'un Bultmann, et ce avec raison. La "critique" est toujours utile, tout comme la linguistique et toute autre science humaine, mais il ne faut pas perdre de vue une vérité première : les textes n'ont pas été écrits afin que les savants puissent disposer d'un texte qu'ils pourraient expliquer à leur guise, en réduisant le texte à une donnée humaine, prodigieusement intéressante certes, mais humaine.

Avec Jésus Dieu-Incarné, une brisure s'est faite dont témoigne admirablement la cohérence profonde et parfaite de l'Evangile de Saint Marc. Réduire ce texte à un témoignage humain dans l'histoire serait dénaturer le texte et le limiter à une vérité-opinion humaine. L'Evangile de Saint Marc est plus; la cohérence est incontournable, tout comme son origine est divine, à cause précisément de cette Cohérence.

## TABLE / INTRODUCTION - 6

Nous touchons ici le vrai problème fondamental : science et foi. La foi est une vérité d'un autre ordre que la vérité scientifique. Chercher uniquement la vérité scientifique ne provoque pas la foi. Par contre, la foi résiste à toute attaque scientifique. Mais, l'important est d'éprouver la richesse de la science, afin d'éclairer la foi pré-existante, cette foi, don de Dieu au-delà de la science.

M. Georgeot a démontré la cohérence du texte de Saint Marc et il n'a pas eu peur de la science, bien au contraire !

Mais :

*la science aurait-elle peur de la foi ?*

**EUGENE MANNING**

## AVERTISSEMENT

### LA TRANSCRIPTION DU GREC

---

Lorsque le temps fut arrivé de remettre les présents textes à l'imprimeur, l'auteur s'est trouvé devant la nécessité de prendre position sur la question de la transcription des textes grecs en caractères lisibles par tous les lecteurs.

Adoptant les règles usuelles de transfert des lettres de l'alphabet grec (pour lesquelles il n'y a pas de difficulté spéciale), il a eu, par contre, à résoudre le problème des accents. Or, l'accentuation grecque est très tardive car ce n'est que vers la *fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.*, à Alexandrie, que, pour la première fois, ont été définies les premières règles de *l'orthographe* et de *la prononciation* de ce que nous appelons la langue grecque mais qui, jusque là, était composite car provenant de diverses régions. Il était devenu nécessaire de codifier une langue commune aux fins de faciliter les relations commerciales entre les pays de Haute Egypte et les pays du bassin méditerranéen.

On cite, comme ayant été l'agent principal de ce travail linguistique, Aristophane de Byzance (262 ? à 185 ? av. J.-C.), qui serait l'inventeur des esprits et des signes. Environ une trentaine d'années plus tard, Aristarque de Samothrace compléta le nombre des esprits et des signes. *Le texte de la Septante est donc, à son origine, sans accentuation.*

*Les accents* (ainsi définis au *II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.*) n'étaient pas utilisés systématiquement dans les 'éditions' de l'époque. Bien au contraire, leur emploi est devenu *d'un usage courant seulement au-delà du VII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.* et, jusqu'à cette date, "aucun manuscrit n'est accentué d'une manière continue."

(J. Vendryes : *Traité d'accentuation grecque* - Paris 1958)

## TABLE / INTRODUCTION - 8

La définition des accents (au II<sup>o</sup> siècle av. J.-C.) n'avait eu pour but que de fixer des règles de prononciation permettant aux diverses voix (romaines ou grecques, barbares de toutes régions) de parler les mêmes mots d'une façon plus compréhensible par tous. Un sémite (hébreu ou arabe) prononçait certainement très différemment d'un grec (d'Athènes ou de Sparte !).

Ayant à définir des règles de transcription des accents grecs, l'auteur a voulu tenir compte du fait que le texte de l'évangile de Saint Marc est un livre inspiré, arrivé comme le sixième et dernier chapitre de la Tora. Il a donc délibérément retenu de transcrire les textes grecs sans tenir compte des esprits (doux et rudes), tous étant absents du texte grec de la Tora (la Septante).

Les textes grecs ainsi présentés doivent être lus suivant le même mode opérationnel que celui suivi par les juifs de l'époque *lisant leurs textes hébreux*. En effet ces derniers textes sont écrits uniquement avec des consonnes et les mots ne comportent que leur ossature. Le sens est donné par l'intonation de la voix du lecteur, ce qui est - obligatoirement - son interprétation et son intelligence de l'écriture, ou encore son exégèse.

C'est seulement *vers le X<sup>e</sup> siècle après J.-C.* que l'écrit hébreu comportera *des voyelles*, signes visibles codifiant la musique des mots. L'intonation de la voix devient ainsi transmission orale du texte **avec son sens obligé**.

La présente remarque est d'une importance capitale car elle oblige le lecteur actuel de ces textes (hébreux ou grecs) à **regarder attentivement la graphie** et à prêter une grande attention aux successions / répétitions / structures / dessins des mots du texte.

Pour des raisons de concision, l'auteur a été porté parfois à signaler, dans la transcription, le '*iota-souscrit*' mais, lors de l'analyse du passage correspondant, le lecteur trouvera un commentaire expliquant comment, dans cette lettre spéciale, il y a la forme de la lettre *oméga* et pourquoi, venant en cet endroit précis à cause des lois de la grammaire, elle est d'abord et fondamentalement la réponse conclusive renvoyant à la lettre *alpha* du commencement du texte.

---